

NEWSLETTER N° 1 - Mai 2016 : Promotion de la vie nocturne

Que ce soit sur le net, par une meilleure coordination, la réalisation d'un film ou une place importante dans la stratégie de développement touristique de la Ville, la promotion des nuits parisiennes gagne du terrain.

- Afin de mieux promouvoir l'offre d'activités nocturnes, **Lesnuits.paris** (le volet Nuit de l'agenda collaboratif de la Ville **Quefaire.paris**) renforce ses liens avec les organisations professionnelles. Pour ce faire, et si vous êtes tentés, courant 2016, les services de la Ville vous proposent une formation afin d'améliorer la participation des acteurs dans la saisie des événements.

L'offre d'activités nocturnes alternative à la fête a également sa place sur le site, telle que les piscines ouvertes tard. Par ailleurs, sachez qu'une page destinée à la sensibilisation des noctambules est en cours de développement : <http://quefaire.paris.fr/articles/360>.

Enfin, des dossiers spécifiques sont accessibles pour promouvoir la diversité des nuits parisiennes :

Certains sont pérennes comme :

Une nuit un quartier <http://quefaire.paris.fr/articles/345>

La nuit à Paris, on nage <http://quefaire.paris.fr/articles/365>

Où dîner à 4h du mat' <http://quefaire.paris.fr/articles/370>

Lire la nuit à Paris <http://quefaire.paris.fr/articles/363>

5 astuces pour une bonne soirée <http://quefaire.paris.fr/articles/360>

Vivre la nuit <http://quefaire.paris.fr/articles/351>

D'autres sont mis à jour chaque semaine :

Les meilleurs concerts de la semaine <http://quefaire.paris.fr/son>

#LesNuitsParis le best of <http://quefaire.paris.fr/articles/249>

- Afin d'améliorer l'information sur la vie nocturne dans les différents outils à destination des touristes, un **groupe d'action dédié à ce thème a été créé**. Il réunit l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP), le Comité Régional du Tourisme, la Direction de l'Information et de la Communication de la Ville et des représentants des milieux festifs. Il a tenu sa première réunion en avril. Afin de mettre à jour régulièrement les informations, une coordination a été mise en place. Dans cette logique, une réflexion est également en cours pour mieux articuler ou mutualiser les différentes bases de données.
- La **vidéo sur les nuits parisiennes** produite par DBBI Productions en partenariat avec l'OTCP et la Ville de Paris sera diffusée durant 3 mois de mai à juillet sur tous les vols Air France, soit 21 700 vols. Cela représente 5 millions de passagers dont 50 % de français.
- Le **Comité Destination Paris** (l'instance participative mise en place par la Ville de Paris pour élaborer et accompagner le Schéma de développement touristique de la Ville) a finalisé la stratégie à mettre en œuvre. Elle offre une place importante aux nuits parisiennes dans la promotion de la Ville.